

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Niort (79000)

Réponses de Solidaires Par Nature !, au nom de la liste « Solidaires par nature ! »

— le 20/02/2020 à 10:27 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

VilloVéLO propose d'adopter un Plan vélo sincère, cohérent, concerté et financé pour la mandature. Pour cela il est important de créer des référents vélo et mobilité dans chaque quartier dont la mission sera de faire le lien entre les habitants des quartiers et les services de voirie et des transports, sur les besoins. Réunis au minimum 2 à 3 fois par an dans un Comité vélo-Mobilité ils seront les personnes ressources, bénévoles mais accompagnées par des professionnels au service de la mobilité. Le budget à consacrer est minimum de 15€/an et par habitant.

Nous proposons d'adopter un plan vélo en début de mandature
Investissements planifiés sur les 6 ans de la mandature

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Les référents sont réunis dans un Comité vélo/Mobilité au niveau local dont l'animation est confiée à un M ou Mme VéLO. Réuni 3 fois par an.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

La formation des personnels de service voirie de la ville et de l'agglomération est importante. Ce sont eux qui réalisent et planifient les investissements prévus. Ils seront en contact avec les référents et les habitants. Il est nécessaire de les former.

Ce n'est pas un point spécifiquement développé dans notre programme mais qui est en cohérence avec notre plan vélo

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Il s'agit de développer un REV (Réseau Express Vélo) qui permet de relier les centres de main d'oeuvre et d'activités à la Gare et entre eux. Ce sont des axes dédiés et à usage uniquement réservés aux vélos. La gare vers Pôle Atlantique, vers la MAAF, vers Mendes-France, vers La Mude, vers l'Acclameur....

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Les pistes cyclables sont des voies protégées et réservées au vélo. Elles se distinguent des bandes cyclables. La quasi totalité des bandes cyclables sur Niort pourrait être transformée en pistes cyclables, à condition de revoir la place de la voiture, de limiter leurs accès et de reformater les rues.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Cela rejoint le REV, mais permet d'engager une véritable politique d'aménagement sur le territoire. Les pistes cyclables jalonnées permettront aux cyclotourneurs de se rendre sur leur lieu de travail (Mutuelles, hôpitaux, collèges et lycées, zones d'activités St-Liguaire et autres..., aux consommateurs de rejoindre les zones économiques (La Mude, Mendes-France, le Centre ville, l'Acclameur etc...

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Toutes les communes devront être reliées entre elles par un réseau de pistes cyclables permettant à la fois de se déplacer entre les communes mais aussi de rejoindre la ville centre.

Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur Le quartier du Pontreau, le quartier du Clou-Bouchet devront être réaménagés pour favoriser le déplacement vélo. Il faut s'appuyer sur les travaux engagés notamment sur le Pontreau dans le cadre de la Politique de la ville.

Action n°9 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. La ville et l'Agglomération doivent déposer une candidature à ce dossier important soutenu par l'Etat.

Action n°10 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Oui, le réseau cyclable ne doit pas être moins considéré que le réseau routier !

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Ajouter des vélos dans la villes (800 VAE pour le TanLib) en 2020, des vélos en location, des trottinettes, nécessitera des aménagements spécifiques et pour cela il sera nécessaire de repenser le plan de circulation. Moins de voitures en centre-ville par exemple doit être un objectif atteignable. Encore faudra t'il apporter des modalités de parkings et des moyens de déplacements alternatifs aux citoyens, adaptés à cette nouvelle politique.

Nous souhaitons développer l'intermodalité dans tous les quartiers et encourager les mobilités actives

Action n°12 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Nous sommes favorables à la proposition de cette mesure au conseil municipal quand la législation le permettra

Action n°13 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t. Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Action n°14 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. Ce type de proposition ne peut se faire que de manière concertée et partagée, dans sa phase d'étude et de faisabilité. Le rôle des référents mobilités sera ici déterminant.

Action n°15 : je ne m'engage pas

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Les écoles sont des zones à haut risques. Il sera donc nécessaire de revoir les modalités d'accès aux écoles et de contraindre les automobilistes à faire différemment. Des aménagements parkings seront nécessaires, mais aussi des actions de communication vers les parents également.

Les ZFE s'appuient principalement sur des restrictions d'accès à ces zones, en fonction de la vignette Crit'Air du véhicule Nous ne sommes pas favorables à cela car ce type de mesure ne contraint en définitive que celles et ceux qui n'ont pas les moyens de renouveler leur véhicule pour un modèle dit moins polluant. C'est potentiellement une mesure punitive socialement.

Notre volonté est plutôt d'encourager les niortais-es à laisser leur voiture au garage autant que possible en développant des

alternatives telles que l'intermodalité, le transport à la demande, les vélos en libre accès, le développement du cyclable, etc ...

Action n°16 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Le Boulevard de l'Europe et de l'Atlantique sont des voies à modifier pour créer des pistes rapides et dédiées. Tous les axes entrants de Niort devront faire l'objet d'étude de faisabilité et d'impact.

Action n°17 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. La totalité des rues niortaises, les zones d'habitat, devront faire l'objet d'une étude d'impact et de faisabilité.

Nous étendrons autant que faire se peut les zones à 30Km/H

Action n°18 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Certaines zones de Niort doivent pouvoir devenir à faible circulation.

Notre plan vélo implique une révision du plan de circulation, qui se fera nécessairement en consultation avec les habitant-es. Nous pourrions alors être amenés à proposer ce type de solution

Action n°19 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Action n°20 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Selon nous, il faut plutôt encourager les niortais-es à laisser leur voiture au garage autant que possible. D'autant que cela n'est pas applicable à toutes les écoles, exemple Jean Zay Élémentaire qui donne directement sur le boulevard
Les alentours des écoles s'en trouveront naturellement apaisés

Action n°21 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Nous ne souhaitons pas davantage développer les parkings, sauf les parkings relais favorisant l'intermodalité

Action n°22 : je ne m'engage pas

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Ce type de mesure ne devrait se faire qu'en concertation avec les habitant-es

Action n°23 : je ne m'engage pas

Étendre la zone de stationnement payant La gratuité des parking joue un rôle de concentration de véhicules motorisés en ville. Il faut envisager une autre politique en prenant en compte qu'un consommateur cycliste est un consommateur de proximité qui valorise les commerces en centre-ville. pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

La multiplication des cyclistes réguliers dans notre ville se fera par d'autres moyens

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°24 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé A la Gare de Niort, aux entrées de la ville venant de Nantes, de La Rochelle, de Paris, de Parthenay et développer les possibilités d'intermodalité (Bus, vélo...), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

le développement passera aussi par la création de boxs sécurisés pour le stationnement des vélos dans la durée

Action n°25 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

cf réponse 24

Action n°26 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, afin d'encourager les publics à venir en vélo.

Oui si cela n'est pas déjà fait car existe déjà dans certains établissements publics

Action n°27 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.
Il est temps de donner aux enfants scolarisés et venant à l'école en vélo de parquer leurs vélos en sécurité. Cela participe au Savoir Rouler et constitue un élément encourageant

cf action 26

Action n°28 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté et en particulier pour tous les quartiers politique de la ville et les habitats sociaux.

Action n°29 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. Il devient indispensable d'apporter dans les PLU les solutions au stationnement sécurisé des vélos.

Action n°30 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. Innover en la matière deviendra une force pour le territoire

Nous préférons développer le vélo partagé et les aménagements cyclables

L'argent public ne doit pas servir à l'acquisition d'un bien à usage privé

Nous pourrions proposer une aide à l'achat d'un faible montant, mais l'intérêt en serait très limité et relèverait plutôt d'une opération de communication. Nous n'y sommes pas favorables

Action n°31 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Le dispositif de vélos en libre-service deviendra gratuit
(avec inscription préalable)

Action n°32 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.
Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. VillOvéLO doit pouvoir développer ses actions et projets de manière sereine et accompagnée.

Action n°33 : je m'engage

Mettre des locaux à disposition de l'association Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté.

Action n°34 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

VilloVéLO possède 2 machines à graver . Cela permettrait de mutualiser le matériel existant et d'envisager son éventuel remplacement.

Nous souhaitons intégrer cela dans la maison de l'éco-citoyenneté

Promouvoir une culture vélo

Action n°35 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Cette proposition est soutenue par VilloVéLO, sans aucune ambiguïté. La création d'une équipe Savoir Rouler avec ses animateurs et matériels permettrait de déployer au sein de chaque école un dispositif d'apprentissage du vélo.

Action n°36 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Cette proposition est soutenue par VilloVéLO, sans aucune ambiguïté. Un pool de matériel vélo pourrait être acheté pour soutenir les projets vélo au sein de chaque école volontaire

Nous y sommes favorables, il faudra envisager une mutualisation des vélos scolaires (cela pourrait répondre au problème du stockage)

Action n°37 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Cette proposition est soutenue par VilloVéLO, sans aucune ambiguïté. Un piste pour les mini voitures existe à Cholette pour un usage très restreint. Il est possible de créer des pistes similaires pour l'apprentissage du vélo.

Cela pourra se faire avec un encadrement municipal, avec diplôme à la clé !

Action n°38 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Cette proposition est soutenue par VilloVéLO, sans aucune ambiguïté.

Bien évidemment !

Action n°39 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Cette proposition est soutenue par VilloVéLO. L'exemplarité est un bon outil de communication.

Action n°40 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Si l'IKV n'existe pas au sein des services de la ville et de l'Agglomération, cette proposition est soutenue par VilloVéLO. Il sera nécessaire d'en mesurer la faisabilité et les impacts réels.

Action n°41 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Cette proposition est soutenue par VilloVéLO. Ce sera à travailler avec les associations de parents d'élèves et les enseignants.

Il faudra tout d'abord relancer le pédibus qui est en quasi mort-clinique sur la commune

Pour ce qui est du vélo-bus, nous souhaiterons mettre en place des S'Cool Bus

Action n°42 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Cette proposition est soutenue par VilloVéLO. VilloVéLo organise une petite Fête du vélo. La ville peut organiser un événement phare.

pas le biais d'un accompagnement et une mise à disposition de moyens aux associations porteuses du projet

Action n°43 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, sans aucune ambiguïté. La Police Municipale a un rôle déterminant à jouer sur ce sujet.

Cela fera partie des réorientations des missions de la police municipale

Action n°44 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Cette proposition est soutenue par VillOvéLO, depuis au moins 5 ans. La communication permanente sur les supports médias disponibles est une nécessité.

Au delà d'un plan de communication, notre souhait est d'apaiser les différents modes de transports sur le Niortais en lançant un véritable plan de sensibilisation et d'éducation populaire élargit à l'ensemble de la population : écoles, entreprises, ...

Commentaires généraux

Nous voulons engager une révolution des modes de transports dans la Ville en mettant en place un plan vélo pluriannuel et une politique incitative en faveur des transports en commun.

L'objectif est d'accroître la part des déplacements vélo de 3% à 10% et de doubler la fréquentation des bus en 6 ans tout en réduisant la pollution liée à la circulation automobile.